Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260608-D_2026_76-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
28 mai 2026

Affichage :
Du 15 juin au 15 août 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-huit mai conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Yohann RADIN, Stéphanie BON, Romain GUENO, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Pascal THEVENON, Romain COLLIGNON, Dominique JACQ, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaëlle GAUDE,

ABSENTS EXCUSÉS : Denis DUAULT, Jérémie NOGUES, Delphine SIRERA, Dominique CANNESSON, Bernadette DENIS

ABSENT (E) : Frédéric GOURDAIS, Maëlenn LE GUEN, Julie ORAIN, Jean Michel ENNESSER

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Denis DUAULT a donné pouvoir à Mourad ZEROUKHI,
Jérémie NOGUES a donné pouvoir à Espérance HABONIMANA (NIYUNGEKO),
Delphine SIRERA a donné pouvoir à Marjorie SOURNAC LEMOINE,
Dominique CANNESSON a donné pouvoir à Yohann RADIN,
Bernadette DENIS a donné pouvoir à Dominique JACQ

SECRETAIRE : Pascal THEVENON

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-076: CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE.DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) .AIDE A L'INFORMATIQUE

Rapporteur : M. Renaud BONAMI, - 5eme adjoint délégué à la Culture

Dans le cadre de la construction de la nouvelle médiathèque sur le site de la Mine, il convient d'acquérir du matériel informatique nécessaire à son fonctionnement.

Les devis réalisés d'aménagement en câbles et réseaux s'élèvent à 18 887.46 € HT et la consultation est en cours pour le matériel informatique.

A ce titre, la commune de Pont-Péan peut déposer une demande de subventions auprès de la DRAC Bretagne au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) équipement matériel et mobilier pour un taux d'aide évalué à 35%.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260608-D_2026_76-DE

Plan de financement

Dépenses (HT)				Recettes	
Lot	**Détail**	**Fournisseur**	**Montant HT**	**FINANCEUR**	**Montant**
20a	Sonorisation et boucle magnétique	RIHET	7 212.46 €	DRAC Bretagne 35 %	23 183.37 €
	Pré cablage téléphonique/informatique		15 972.10 €		
	Interphone PMR et locaux		2 915.36 €		
Marché des abords	Génie civil Télécommunication	ERS	7 505.50 €		
Hors marché	Réseau fibre	SOLUTEL	1 260.80		
	Sécurisation informatique formation	NOVATICE	6 200.00 €		
	Matériel informatique	EFISENS	17 992.00 €	Autofinancement	43 054.85 €
	Infrastructure Lan/wlan	Come in SFR	539 €/mois Année de mise en route 6 468 €		
	Téléphonie		59,40 €/mois Année de mise en route 712.80 €		
TOTAL HT			**66 238.22 €**	**TOTAL HT**	**66 238.22 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (23/23 voix), le Conseil municipal :

APPROUVE le plan de financement du tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à solliciter une subvention après de la DRAC Bretagne au titre de la DGD informatique d'un montant de 23 138,37€ pour l'équipement informatique et télécom de la médiathèque,

MANDATE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Pour copie conforme, en Mairie, le 8 juin 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE PONT PEAN (35) Ille-et-Vilaine